

Vice-rectorat adjoint à l'enseignement et aux affaires professorales
Destinataires : Les doyennes et doyens, les vice-doyennes et vice-doyens (UMCM)

c.c. : Gilles C. Roy, VRER
 Edgar Robichaud, VRARH

Auteure : Elizabeth Dawes, vice-rectrice adjointe à l'enseignement et aux affaires professorales

Date : Le 24 septembre 2020

Objet : **Rappel : Le Plan « B » à la session d'hiver 2021 (UMCM)**

À la demande de la RDD, j'ai préparé un rappel des principales décisions concernant le plan B pour l'année universitaire 2020-2021 à l'UMCM.

Dans le document de planification recommandé par la RVD et approuvé par l'équipe décisionnelle le 6 mai 2020, le plan B est défini comme une « offre de cours modifiée dans le cadre d'une année à distance avec quelques cours pratiques en présentiel avec mesures de distanciation ». Dans une note de service datée du 6 mai 2020 qui accompagnait le document de planification, le VRER invitait les décanats et vice-décanats à élaborer ce plan B pour l'année universitaire 2020-2021. La NDS de la RVD qui a suivi le 27 mai 2020 indique que le plan B « comprend la livraison de l'année universitaire 2020-2021 à distance avec quelques cours (ou composantes) pratiques en présentiel avec mesures de distanciation physique ». Comme le montre le tableau suivant, ce plan prévoit un plus grand nombre d'activités en présentiel à la session d'hiver 2021, notamment à FSSSC et à la Faculté des sciences.

PRÉSENCE SUR LE CAMPUS EN RAISON DE COMPOSANTES PRATIQUES (UMCM, hiver 2021)	
Beaux-arts Art dramatique, arts visuels, musique / B. Mus.-B. Éd. Design d'intérieur	Tous les niveaux 1 ^{re} et 4 ^e années (2 ^e et 3 ^e années au CCNB)
Sciences expérimentales BICH, BIOL, CHIM et PHYS B. Sc.-B. Éd. B. Sc. multi	2 ^e à 4 ^e année du B. Sc. 2 ^e à 4 ^e année du B. Sc. 2 ^e à 4 ^e année du B. Sc.
DSS	2 ^e année seulement
Sciences de la vie et sciences physiques	Ph. D.
Biotechnologies	Partie universitaire (programme articulé)
Sciences de la santé et services communautaires Science infirmière Nutrition / B.A.-B. Éd. (études familiales) B.E.P.-B. Éd. Kinésiologie Psychologie	Tous les niveaux 3 ^e et 4 ^e années Tous les niveaux 3 ^e année seulement D. Psy.
Faculté des études supérieures et de la recherche	Selon les projets de thèse

- Le plan B recommandé par la RVD et approuvé par l'équipe décisionnelle le 6 mai 2020 note que « la présence des étudiantes et étudiants sur le campus sera exigée uniquement dans les **programmes pratiques nécessitant l'accès à des équipements ou à des installations spécifiques** ». On identifie comme prioritaires « les cours pratiques avec des besoins particuliers d'équipement, de laboratoires ou d'ateliers » ainsi que « les cours pratiques dont les finissantes et finissants ont besoin ».
- Les stratégies adoptées par les unités académiques pour réduire exceptionnellement les activités en présentiel pour des raisons de contraintes physiques, de trames horaires, de santé et sécurité, de contraintes budgétaires, de personnel enseignant, etc. comprennent les suivantes : **le report de certains cours à la session d'hiver 2021** ou à l'année universitaire 2021-2022; le report de certaines activités dans certains cours pratiques de l'automne 2020 à la session d'hiver 2021 en donnant une note « incomplet »; la réduction du nombre d'expériences faites en laboratoire (ex. 70 % en présentiel; 30 % à distance); et l'utilisation des laboratoires de 1^{re} année (de plus grande superficie) pour les cours plus avancés. Un plus grand nombre d'activités pratiques en présentiel est donc prévu à la session d'hiver 2021.
- **L'horaire des cours** pour l'année universitaire 2020-2021 ayant été préparé pour l'inscription aux cours à partir du 11 mars 2020 dans le cadre du processus habituel de planification départementale de l'offre annuelle de cours et des charges d'enseignement conformément à l'article 24 de la **convention collective**, les inscriptions ont débuté juste avant la suspension des cours en présentiel du 16 au 29 mars 2020.
- En mai 2020, des modifications importantes ont été apportées à l'horaire des cours et le mode de livraison (à distance ou en présentiel) a été indiqué dans les remarques à l'horaire. Le 4 juin 2020, les étudiantes et étudiants ont pris connaissance du plan B et ont pu modifier leur choix de cours en fonction du **nouvel horaire**. Depuis le 4 juin 2020, le site web Rentrée 2020 précise si la présence sur le campus est exigée ou non dans les différents programmes. La préparation de l'horaire des cours exige un travail administratif important de la part du Registrariat et fait partie d'un cycle de tâches échelonnées sur l'année universitaire. À ce moment de l'année, le Registrariat doit prioriser la préparation de l'horaire des examens pour la session d'automne 2020.
- Dans le contexte de la COVID-19, **la capacité des locaux est réduite**. La capacité COVID-19 est la superficie en mètres carrés divisée par 7, c'est-à-dire qu'on accorde une moyenne de 7 m² par personne (initialement, on avait calculé 12,5 m² par personne). Dans les laboratoires et ateliers, la superficie réellement disponible est réduite à cause de la présence de meubles et d'équipement. Le plan B donne priorité aux cours pratiques ayant des besoins particuliers en équipement ou en installations. La présence des étudiantes et étudiants sur le campus est requise uniquement dans les programmes pratiques nécessitant l'accès à des équipements ou à des installations spécifiques qui sont soumis aux exigences de la Santé publique relatives au nettoyage et à la désinfection (locaux, équipements et postes de travail).
- Pour l'année universitaire 2020-2021, les budgets des unités académiques ont été réduits substantiellement. Dans bien des cas, on ne peut pas diviser les groupes en raison des **contraintes budgétaires**. Dans certains cours, la division des groupes entraînerait des coûts additionnels non seulement en salaires mais aussi en matériel (ex. certaines expériences en laboratoire coûtent deux fois plus cher si chaque étudiante ou étudiant travaille seul plutôt qu'avec une ou un partenaire).

- Le choix d’offrir un cours en présentiel entraîne un travail administratif important. **L’élaboration d’un plan opérationnel académique** exige souvent des suivis de la part du vice-décanat ou du décanat, de Lynn Courteau, agente de sécurité biologique, et du Comité sur les plans opérationnels académiques. Ce comité s’est réuni 16 fois entre le 30 juin 2020 et le 24 septembre 2020. Jusqu’à maintenant, il a approuvé 130 soumissions, y compris des plans opérationnels pour des cours pratiques en présentiel, des mises à jour de plans opérationnels de laboratoires de recherche et des demandes d’activité étudiante. Chaque plan opérationnel académique comprend un plan de contingence et doit être envoyé au Service de sécurité par la VRAEAP. Un registre des présences est exigé pour chaque séance de chaque cours pratique en présentiel pour le traçage des contacts, le cas échéant.
- Certains membres du personnel enseignant et non enseignant ont demandé des accommodements et sont ainsi en télétravail. Plusieurs unités académiques ont embauché des chargées et chargés de cours qui se trouvent dans des provinces hors de la bulle atlantique pour enseigner des cours livrés exceptionnellement à distance. Parmi les membres du corps professoral qui enseigneront en présentiel, on peut s’attendre à un **taux d’absentéisme plus élevé** qu’en temps normal, étant donné que les personnes symptomatiques ne doivent pas se présenter sur le campus. Celles et ceux qui voyageront à l’extérieur de la bulle atlantique devront également s’absenter afin de faire leur auto-isolément de 14 jours. Celles et ceux ayant des enfants qui présentent des symptômes ne pourront pas les envoyer à l’école. L’absentéisme potentiellement accru tant chez les professeures et professeurs que chez les étudiantes et étudiants pendant la saison des rhumes et de la grippe pourrait avoir un impact sur la livraison des cours en présentiel.
- On vise à **maintenir le même mode de livraison** pendant toute la durée du semestre. En raison du changement du mode de livraison des cours en mars 2020, chaque étudiante et étudiant inscrit à la session d’hiver 2020 à temps complet ou à temps partiel a eu l’option de demander que l’attribution de sa note pour l’évaluation globale d’un cours se fasse selon le système de notation succès (S)/insuccès (NS) plutôt que le système alphabétique habituel (de A⁺ à E). L’offre de cours en présentiel plutôt qu’à distance présente un risque plus élevé que la livraison du cours soit perturbée par des absences répétées ou par une éclosion éventuelle sur le campus.
- Les **exigences de la Santé publique** pour les milieux de travail sont spécifiques à chaque type de milieu. Les exigences pour les institutions postsecondaires ne sont pas les mêmes que pour les écoles. L’interprétation des exigences se fait par des médecins-hygiénistes régionaux et par des inspecteurs en santé publique régionaux. Des représentants régionaux de la Santé publique ont visité le campus de Moncton le 8 juillet 2020 pour discuter des plans opérationnels académiques et visiter des locaux en arts visuels, en musique, en science infirmière et en chimie et biochimie. Les institutions ayant plusieurs campus situés dans des régions différentes reçoivent parfois des directives contradictoires. Pour cette raison, le NBCC réclame un seul représentant provincial pour ses 6 campus. L’offre de cours en présentiel varie d’un campus à l’autre selon la nature des programmes, le type d’installations qui s’y trouvent, les technologies disponibles, la gestion des risques, etc. Ainsi, seulement 15 % des cours offerts par la UNB sont en présentiel à Frédéricton tandis que 40 % le sont à Saint-Jean.
- Le curriculum est un écosystème de **programmes interdépendants**. Les étudiantes et étudiants suivent des cours offerts par diverses unités académiques pour remplir les exigences de leur programme ou comme cours de OFG, mineure, etc. Rares sont les diplômes où tous les cours exigés

ont le même sigle. Toute décision concernant le mode de livraison des cours peut avoir un effet sur les étudiantes et étudiants d'une variété de programmes à l'intérieur et à l'extérieur de la faculté et doit être prise en tenant compte des besoins institutionnels. Il est essentiel que l'offre de cours soit cohérente afin de répondre aux besoins des étudiantes et étudiants et de maximiser leur choix de cours. Dans le contexte d'un déficit important, l'Université ne peut pas se permettre de perdre des inscriptions.

- Exceptionnellement en 2020-2021, des étudiantes et étudiants se trouvant à l'international ou au Canada hors de la bulle atlantique sont inscrits à temps plein. Les cours en présentiel occasionnent des défis de déplacement et de logement pour celles et ceux qui habitent dans d'autres provinces ou pays mais aussi pour celles et ceux qui habitent d'autres régions du Nouveau-Brunswick. Il va sans dire qu'il est particulièrement **difficile de déménager dans le contexte de la COVID-19**. Celles et ceux qui arrivent de l'extérieur de la bulle atlantique doivent s'auto-isoler en logement universitaire s'ils ont des cours ou des activités de recherche en présentiel, ce qui entraîne des coûts additionnels pour l'Université (ex. nettoyage, sécurité, service de santé). L'Université doit assurer la surveillance quotidienne de chaque étudiante ou étudiant par une infirmière. Dans le contexte de la COVID-19, il n'est pas raisonnable de demander aux étudiantes et étudiants de déménager à Moncton pour un seul cours ou un seul laboratoire en présentiel.
- Les étudiantes et étudiants ont choisi un logement en fonction du mode de livraison de leur programme annoncé le 4 juin 2020. Alain Lavoie, représentant étudiant à la RVD, a noté que la FÉÉCUM reçoit des messages d'étudiantes et étudiants qui ne voudraient pas être obligés de déménager à la région de Moncton en plein hiver pendant la pandémie de la COVID-19 et qui réagissent aux propos de celles et ceux qui demandent que leur programme soit offert en présentiel. Le fait que **les inscriptions à la session d'automne 2020 sont actuellement plus élevées que celles de l'automne 2019** suggère que, dans l'ensemble, la population étudiante réagit favorablement à l'offre de cours proposée.

Étant donné toutes les considérations évoquées ci-dessus, la décision a été prise de planifier une « offre de cours modifiée dans le cadre d'une année à distance avec quelques cours pratiques en présentiel avec mesures de distanciation » suivant le document de planification recommandé par la RVD et approuvé par l'équipe décisionnelle le 6 mai 2020. Communiquée aux décanats et vice-décanats dans une note de service du VRER datée du 6 mai 2020, cette décision a été réitérée dans la note de service de la RVD destinée à tous les membres du personnel enseignant de l'UMCM qui a suivi le 27 mai 2020.

En choisissant de ne pas confirmer publiquement le plan B pour la session d'hiver 2021 lors du lancement du microsite « Rentrée 2020 » le 4 juin 2020, l'Université s'alignait avec les autres institutions postsecondaires de l'Atlantique. Le 16 septembre 2020, MTA a annoncé son plan pour la session d'hiver 2021, à savoir que le début de la session sera reporté au 18 janvier 2021, que la semaine de lecture sera raccourcie à deux jours et que la livraison des cours suivra le même modèle qu'à la session d'automne 2020. L'Université de Moncton s'est engagée à faire sa propre annonce en septembre 2020.

Au cours des prochains mois, avant d'entamer le processus de planification départementale de l'offre annuelle de cours et des charges d'enseignement pour l'année universitaire 2021-2022, nous aurons l'occasion d'analyser les impacts du modèle d'enseignement à distance adopté, de mieux connaître l'évolution de la pandémie et d'étudier l'opportunité de maintenir, de modifier ou d'abandonner ce modèle pour l'année universitaire 2021-2022. La collaboration et la participation de toutes et de tous seront essentielles pour assurer une planification académique qui répond bien aux besoins de notre population étudiante tout en tenant compte des contraintes avec lesquelles nous devons composer.